

14 novembre 2019

(19-7760)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<p>1. Membre notifiant: THAÏLANDE Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</p>
<p>2. Organisme responsable: <i>Thai Industrial Standards Institute</i> - TISI (Office thaïlandais de normalisation industrielle), <i>Ministry of Industry</i> (Ministère de l'industrie) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: Point d'information OMC sur les OTC et autorité responsable des notifications <i>Thai Industrial Standards Institute</i> - TISI (Office thaïlandais de normalisation industrielle), <i>Ministry of Industry</i> (Ministère de l'industrie) Téléphone: (662) 202 3504 Fax: (662) 202 3511 Courrier électronique: thaitbt@tisi.mail.go.th Site Web: http://www.tisi.go.th</p>
<p>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:</p>
<p>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Jouets (ICS 97.200.50)</p>
<p>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Draft Thai Industrial Standard for Toys: Safety Requirements: Part 1 - Requirements</i> (Projet de norme industrielle thaïlandaise relative aux jouets: Prescriptions de sécurité. Partie 1 - Prescriptions) (TIS 685 - 1-25XX(20XX)), 56 pages, en anglais</p>
<p>6. Teneur: L'Institut thaïlandais de normalisation industrielle (TISI) propose de retirer la norme TIS 685, Partie 1 2540(1997) "Jouets: Partie 1. Prescriptions générales; Partie 2. Emballage et étiquetage; Partie 3. Méthodes d'essai et d'analyse" et de la remplacer par la norme TIS 685, Partie 1 - 1-25XX(20XX) "Jouets: Prescriptions de sécurité. Partie 1 - Prescriptions" en conférant à cette dernière un caractère obligatoire. La norme notifiée établit les prescriptions de sécurité applicables à tous les jouets, y compris leurs parties et accessoires, destinés à être utilisés à des fins de jeu par les enfants de moins de 14 ans. Elle couvre aussi les points suivants: champ d'application ; définition ; matériaux prohibés ; prescriptions ; inflammabilité ; emballage ; marquage et étiquetage ; échantillonnage et critères ; et essais et analyse.</p>
<p>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de la santé ou de la sécurité des personnes</p>

8. Documents pertinents: <ul style="list-style-type: none">• ISO 8124-1: 2018. Sécurité des jouets - Partie 1: Aspects de sécurité relatifs aux propriétés mécaniques et physiques
9. Date projetée pour l'adoption: à déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: à déterminer
10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification
11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme: <i>WTO/TBT Enquiry Point and Notification Authority</i> (Point d'information OMC sur les OTC et autorité responsable des notifications) <i>Thai Industrial Standards Institute</i> (Office thaïlandais de normalisation industrielle) Téléphone: (66 2) 202 3504 Fax: (66 2) 202 3511 Courrier électronique: thaitbt@tisi.mail.go.th Site Web: http://www.tisi.go.th https://members.wto.org/crnattachments/2019/TBT/THA/19_6415_00_x.pdf